



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2005-2006

APEL – Association de promotion et d'éducation en logement a été fondée dans le prolongement de la crise du logement qui a frappé la région en 2002. Nous vivons toujours dans l'onde de choc de cette crise. APEL est un organisme sans but lucratif voué à l'information, à l'éducation des locataires et des propriétaires, au soutien et à l'accompagnement des organismes communautaires dont les usagers sont touchés par la problématique du logement. APEL se consacre à la promotion et au développement du logement social dans la région qui comprend les MRC des Deux-Montagnes et sud de Mirabel.

De façon générale, pour APEL, l'année 2005-2006 a été une année de démarrage. Un certain nombre d'activités a quand même été réalisé, activités concernant la consolidation des structures de l'organisme mais aussi activités liées à sa mission et à ses objectifs.

I.- ACTIVITÉS CONCERNANT LA CONSOLIDATION D'APEL

Après l'émission des lettres patentes, le conseil d'administration provisoire a présenté une demande d'enregistrement d'APEL comme organisme de bienfaisance. Cette reconnaissance a été rapidement accordée.

Une recherche de financement a été lancée afin de trouver les fonds nécessaires pour assurer la viabilité de l'organisme. Des instances gouvernementales, dont la SHQ et le SACA, ont été approchées mais sans succès : les deux instances se renvoient la responsabilité de financer notre organisme. APEL a eu une meilleure réponse des instances régionales. La Caisse populaire Saint-Eustache / Deux-Montagnes, le RPDS, les députées provinciales, Centraide Laurentides ont consenti des subventions qui ont permis le démarrage de l'organisme.

La première assemblée générale d'APEL, l'assemblée de fondation de l'organisme, a été tenue le mercredi 30 novembre 2005, dans les mêmes locaux qui vous accueillent ce soir.

Dans le but de créer des collaborations efficaces et soutenir sa mission, APEL a établi des contacts avec des organismes ayant une expertise certaine dans la problématique du logement et du logement social en particulier : le FRAPRU, le RCALQ, l'ACEF de l'Île Jésus, entre autres.

Une collaboration particulièrement fructueuse a été établie avec le CLD de la MRC de Deux-Montagnes. Cette collaboration (prêt d'un local, contribution aux dépenses, ...) a permis,

dans le cadre du programme fédéral Placement-Carrière-Été, l'engagement d'une étudiante à qui a été confié le mandat de mener une étude et des analyses sur la situation du logement dans la région.

Parallèlement, les membres du conseil d'administration ont cherché à élargir celui-ci en interpellant des personnes qu'ils savaient partager les objectifs d'APEL.

À la fin de l'année 2006, une importante subvention de Centraide Laurentides permet l'engagement d'un coordonnateur dont le mandat est d'actualiser les objectifs de l'organisme et d'instrumentaliser la mission d'APEL.

II.- ACTIVITÉS LIÉES À LA MISSION ET AUX OBJECTIFS D'APEL

Le démarrage et la consolidation de la structure d'APEL n'ont pas relégué au second plan les objectifs et la mission de l'organisme. De nombreuses activités, publiques pour la très grande majorité, ont été réalisées avec beaucoup de succès.

Dans un premier temps, il était important de faire connaître l'organisme. Dans ce but, un dépliant informatif a été élaboré et publié. Le dépliant présente la mission d'APEL, un bref historique de l'organisme, le projet Urgence logement et les partenaires d'APEL.

À l'occasion des élections municipales qui se sont déroulées à Saint-Eustache, en 2005, APEL a transmis, aux différents candidats, un certain nombre de questions portant sur la problématique du logement social dans la région.

Au début de l'année 2006, une contribution du RPDS permet d'engager une employée temporaire qui mène une enquête afin de dessiner le portrait des chercheurs de logement de la région. Du 1^{er} mars au 31 août 2006, 47 personnes répondent à un questionnaire préparé par Mme Nancy Deschênes. Les résultats compilés présentent un tableau saisissant de la situation des chercheurs de logement de la région. Les femmes seules (49%) suivies des femmes monoparentales (18%) constituent le gros des personnes ayant de la difficulté à se trouver un logement. 50% des personnes vivent de l'assistance-emploi. 91% allouent au logement plus que les 25% des revenus considérés normaux (65% en consacrent plus de 50% pour se loger). 28% des personnes sont poussées à se chercher un logement à la suite d'un nouveau contexte familial. Les membres de la Table d'information-concertation 3^e âge ont manifesté le désir de documenter davantage le portrait des aînés suite au profil réalisé par Mme Nancy Deschênes.

À l'été 2006, dans le cadre du programme Placement-carrière-Été, APEL engage, conjointement avec le CLD des Deux-Montagnes, une étudiante pour faire une étude statistique plus fouillée et l'analyse de la situation du logement dans la région. Le mandat a été confié à Mme Magdalena Dudek qui a produit un travail remarquable. Sa recherche présente un certain nombre de statistiques sur la situation des ménages, le pourcentage de

familles monoparentales plus élevé à Saint-Eustache que dans le reste de la région, plusieurs pistes de réflexion qui pourraient être utilisées par les municipalités dans la conception de leur plan d'urbanisme. L'étude permet entre autres de reconnaître le déséquilibre entre la population à faible revenu de notre région et l'offre de logement social. Elle met aussi en lumière le potentiel de développement de logements sociaux, particulièrement dans la Ville de Saint-Eustache.

Le 11 mai 2006, APEL a présenté l'état de la cible commune « Logement » à la Journée d'échanges du RPDS. Cette présentation a permis aux personnes et organismes participant à l'événement d'avoir à nouveau connaissance des objectifs et de la mission de l'organisme.

Solidaire des autres organismes nationaux qui œuvrent au niveau de la problématique du logement social, APEL a soutenu des revendications du FRAPRU, du RCLAQ et a donné son appui au mouvement d'opposition au projet de loi visant à évincer plus rapidement les locataires démunis.

Depuis quelque temps, bénéficiant d'un espace gracieusement mis à sa disposition par l'hebdomadaire L'Éveil du Groupe JCL, APEL publie une chronique régulière d'information et de sensibilisation (Info-logement) pour les locataires et les propriétaires.

En une année d'existence, APEL justifie amplement sa raison d'être. Avec la collaboration des autres organismes du milieu, les activités d'APEL serviront de plus en plus et de mieux en mieux les personnes démunies de notre région qui font face à cette difficile problématique du logement. Nous, membres d'APEL, partageons une même conviction : pour une solution durable à la crise du logement, il faut développer le logement social.